

CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE  
LA ROCHE - EN - ARDENNE

# *HOMME JAMOTTE*

Brochure d'accueil



# PRESENTATION

Le « Home Jamotte » est un établissement destiné à l'hébergement de la personne âgée.

Situé en plein centre de La Roche, notre résidence offre un accès facile aux magasins et à la rue piétonne.

Nous disposons d'un agrément Région Wallonne pour 40 lits Maison de repos (MR) (17/30/909/83) et un agrément de 40 lits Maison de repos et de soins (MRS) (7/51262/03).

**IDENTIFICATION DU GESTIONNAIRE :**

CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE  
Rue de Beausaint ,2  
6980 La Roche- en- Ardenne  
Tél : 084/41.18.72

Représenté par :  
Mr Gillard D.,  
Président

Mme Coutereels V.,  
Directrice Générale

**IDENTIFICATION DU DIRECTEUR :**

Home Jamotte  
Rue du Chalet 10  
6980 La Roche en Ardenne  
Tél : 084/32.79.00

Mr Borrey V.,  
Directeur  
[vincent.borrey@publilink.be](mailto:vincent.borrey@publilink.be)

**INSCRIPTIONS :**

Mme LOURTHIE C.,  
Assistante Sociale  
[christine.lourthie@publilink.be](mailto:christine.lourthie@publilink.be)

Mme LERUTH S.,  
Logopède  
[stephanie.leruth@cpas-laroche.be](mailto:stephanie.leruth@cpas-laroche.be)

## **Modalités d'inscription**

Pour intégrer notre établissement, le candidat résident doit s'inscrire sur notre liste d'attente. A cet effet, celui-ci se fera remettre un formulaire de renseignements généraux.

L'inscription au sein de notre Maison de repos sera valide à la date de réception du dossier complet, justificatifs compris. Un accusé de réception sera transmis pour attester que l'inscription est en ordre.

Il vous sera demandé de remettre le formulaire d'identification dûment complété ainsi que différents documents

- Une copie de la carte d'identité du futur résident
- Une vignette de mutuelle
- Une attestation de revenus
- Un certificat médical précisant le degré de dépendance (conformément à l'échelle de Katz)

C'est le jour de l'entrée réelle et effective que seront signés le Règlement d'ordre intérieur et la convention qui lie le résident au gestionnaire de la maison de repos.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

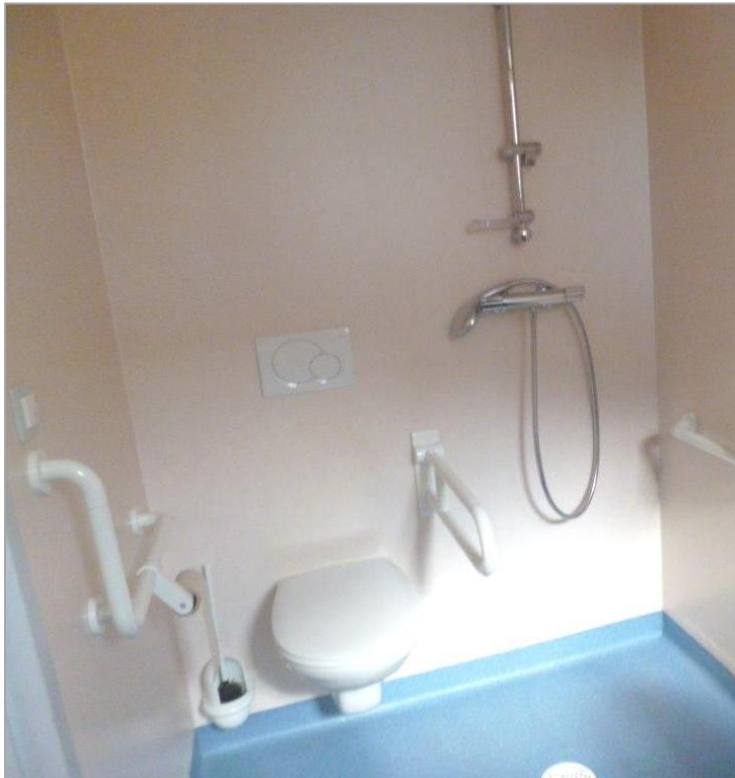
## Les chambres

Notre résidence compte 72 chambres simples (dont 4 chambres de court séjour) et 4 chambres doubles.

Un étage de notre résidence est réservé plus particulièrement aux résidents désorientés. Ils bénéficient ainsi d'un accompagnement et d'une architecture plus adaptés à leurs besoins. Cet espace de vie s'appelle le COCON.

Chaque chambre est munie d'une salle de bain, d'un WC, d'une TV, d'un téléphone, d'un frigo, d'un détecteur incendie et d'un système d'appel infirmier.

Les chambres sont meublées mais le résident à la possibilité d'apporter du mobilier et/ou des objets personnels s'il le désire.



Tarif au 01/01/2018 :

- ❖ Chambre particulière 48,73€/jour
- ❖ Chambre double 45,33€/jour/ pers.
- ❖ Chambre de court séjour 66,84€/jour

La facture mensuelle d'hébergement signifiera également les services suivants, tarifés par l'établissement aux montants suivants et avec l'autorisation de l'AVIQ:

- Téléphone : 20€/mois +communications au prix coûtant
- Télévision et télédistribution : 17€/mois

Tout le reste des frais et services sont inclus, à l'exception des frais médicaux et pharmaceutiques, kinésithérapie pour les résidents en Maison de repos (MRPA), coiffeur, pédicure, frais de nettoyage à sec,....



## Des soins de qualité

- Présence d'un personnel soignant qualifié 24h sur 24h, suivant des formations continues centrées sur la personne âgée.
- Mise à disposition d'un équipement technique adapté.



- Personnel paramédical (kiné/ergo/logopède) pour personne relevant de notre Maison de repos et de soins (MRS).
- Prise en charge du nettoyage du linge par notre buanderie.

## **Des animations adaptées**

Le personnel d'animation vous propose des activités diverses : bricolage, travaux manuels, jeux de sociétés, ateliers culinaires... Des animations plus élaborées sont organisées plusieurs fois par an (barbecue, fête de St Nicolas, Carnaval...). Des après-midi anniversaires, des activités intergénérationnelles et autres... Des sorties et excursions sont également organisées régulièrement.

### **« Le petit bazar » :**

Il s'agit d'un petit magasin accessible aux résidents le mercredi matin. Ce lieu permet de faire des petits achats de la vie de tous les jours et de faire des rencontres.



**Local bien être :** Soins visage, pose de vernis, massage du dos... sont proposés aux résidents deux après-midi par mois et ce, dans un cadre serein. Ceci dans un souci de bien être et de relaxation

**Local coiffure :** Un local adapté est mis à disposition de coiffeurs extérieurs afin de permettre à nos résidents de profiter d'un moment agréable.



**Bains relaxants :**



Des bains aux huiles essentielles, dans une atmosphère calme et apaisante sont proposés par du personnel formé en aromathérapie.

## Les repas

- ❖ Tous nos repas sont préparés dans nos cuisines avec des produits frais, de saison et de qualité.
- ❖ Le restaurant accueille les résidents les plus autonomes. Nous veillons à organiser les tables en respectant les affinités de chacun.
- ❖ Pour les personnes ayant des difficultés motrices et cognitives, les repas sont pris au restaurant de l'étage.



## **Entrée au sein de notre établissement**

Dès qu'une chambre sera disponible, le futur résident sera contacté par téléphone par notre secrétariat.

Il sera invité à venir signer le Règlement d'ordre intérieur ainsi que la convention d'hébergement.

Notre établissement fournit la literie (linge de lit). Cependant les résidents sont invités à apporter leur linge de lit car ces effets assez personnels permettent une meilleure transition entre le domicile et la Maison de repos (Remarque : largeur du matelas 90 cm).

Nous insistons pour que tout le linge soit nominé dès l'entrée du résident.

Voici une liste non exhaustive du nécessaire à avoir lors de l'entrée au sein de notre Maison de repos :

20 gants de toilette/ 20 essuies /  
Nécessaire de toilette (brosse à dent,  
peigne ou brosse, dentifrice, steradent,  
boîte à savon)/ 20 mouchoirs/ 8  
pyjamas/7 pantalons ou robes/ 10 dessus  
(chemises, t-shirts,...)/ 4 gilets ou pulls/  
15 paires de chaussettes (ou bas)/ Sous-  
vêtements en suffisance (minimum 10  
culottes)/ Une paire de pantoufles/ Une  
ou deux paires de chaussures/ Un  
manteau/ Un peignoir/Facultatif : draps  
de lit de 90 cm, couette / Pour les  
hommes : rasoir électrique ou matériel  
de rasage

Tous les linges doivent être marqués avec  
le nom de famille du résident et la  
première lettre de son prénom.

NOUS SOMMES A VOTRE DISPOSITION SI VOUS  
AVEZ DES QUESTIONS OU SI VOUS DESIREZ DE  
PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS.

